

LIBRAIRIE FRANCOPHONE DE RÉFÉRENCE

L'agrément librairie francophone de référence, attribué par le CNL :



- distingue, dans le monde entier, les librairies dotées d'une offre éditoriale en langue française diversifiée, et désireuses de valoriser leur fonds ;
- valorise le travail de sélection, de conseil et d'animation culturelle réalisé par des librairies indépendantes ;
- met en avant les responsables de librairies exerçant un rôle déterminant dans le renforcement de la diversité éditoriale ;
- garantit la reconnaissance de la fonction de médiateur culturel des libraires ;
- favorise la pérennisation et la mobilisation d'un réseau de librairies de qualité, chargées de promouvoir le livre français à l'étranger.

Obtenir l'agrément c'est...

- être un libraire indépendant et autonome dans le choix de l'assortiment ;
- réaliser, en majorité, la vente de livres au détail ;
- présenter une offre large et significative d'ouvrages en français ;
- disposer d'une équipe francophone compétente et formée aux métiers de la librairie ;
- pratiquer des prix de vente équitables et adaptés au marché ;
- assurer des prestations commerciales de qualité en offrant à ses clients des services d'information et de conseil ;
- proposer des animations dans et hors les murs ;
- travailler en partenariat avec les autres acteurs locaux impliqués dans la promotion de la culture française et, plus particulièrement, du livre français.

Le Centre national du livre est un établissement public du ministère français de la Culture et de la Communication, qui a pour mission de soutenir l'ensemble de la chaîne du livre : auteurs, traducteurs, libraires, bibliothécaires, organisateurs de manifestations littéraires. À cette fin, il offre divers dispositifs d'aides et exerce sa mission à l'échelle nationale et internationale. Le CNL contribue ainsi au rayonnement du livre français à l'étranger.



Hôtel d'Avojan | 53 rue de Verneuil

75343 Paris Cedex 07 | France

Téléphone : +33 (0)1 49 54 88 68

www.centrenationaldulivre.fr